

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Service technique
Référence à rappeler :

Paris, le 27 fevrier 1970

AD- 4337

3075

N O T E

pour Messieurs les Directeurs des
services d'archives des départements

O B J E T : Archives des agences départementales des
Bâtiments de France.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une circulaire, datée du 19 février 1970, adressée par M. le Directeur de l'Architecture à MM. les architectes des Bâtiments de France et architectes ordinaires des Monuments historiques concernant les Archives de leur agence.

Je vous demande de bien vouloir accueillir de la façon la plus favorable les demandes de renseignements et, éventuellement, de versements, que ces architectes seront amenés à vous présenter à la suite de cette circulaire.

L'intérêt de ces documents du point de vue de l'histoire de l'art ne saurait, en effet, être trop souligné.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

André CHAMSON
de l'Académie française